

# Parcours d'un exilé de Saint-Domingue dans le monde atlantique : le cas d'Henri de Ste Gême et son passage en Louisiane entre 1809 et 1818

Mickaël Cadorette

Volume 32, Number 2, Fall 2013

Antilles et Louisiane

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1027198ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1027198ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers d'histoire

ISSN

0712-2330 (print)

1929-610X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cadorette, M. (2013). Parcours d'un exilé de Saint-Domingue dans le monde atlantique : le cas d'Henri de Ste Gême et son passage en Louisiane entre 1809 et 1818. *Cahiers d'histoire*, 32(2), 91–110. <https://doi.org/10.7202/1027198ar>

Article abstract

This article relate the story of Henri de Ste Gême, a Saint Dominguan refugee who travelled across the Atlantic world between 1769 and 1842. Involved as a military in the French and Haitian Revolutions, his privateering, smuggling and business activities will lead him in Cuba as well as in New Orleans. His arrival in 1809 is related to a great migration wave where 10,000 saint-dominguan refugees set a foot in New Orleans. Ste Gême will be recognized as a principal financier in Lafitte's privateering as much as his participation in the Battle of New Orleans where General Andrew Jackson will recognized Ste Geme as valuable. Ste Geme left New Orleans in 1818 to get back in France with his wife, leaving behind him three colored children and give control of his habitation to some friends. management and distribution of the enslaved. Finally, this article will examine some features of these German villages to serve as a base of comparison with settlements in New France.

## Parcours d'un exilé de Saint-Domingue dans le monde atlantique : le cas d'Henri de Ste Gême et son passage en Louisiane entre 1809 et 1818

---

Mickaël Cadorette  
Université de Montréal

**RÉSUMÉ** Cet article étudie le parcours d'Henri de Ste Gême, un réfugié de Saint-Domingue, dans l'espace atlantique entre 1769 et 1842. Ce militaire français d'origine sera au cœur des Révolutions française et haïtienne et ses activités reliées à la flibusterie, à la contrebande ainsi qu'au négoce l'amèneront autant à Cuba qu'à La Nouvelle-Orléans. Son arrivée en 1809 en Louisiane s'inscrit dans un grand mouvement migratoire, puisque plus de 10 000 réfugiés saint-dominguais immigrent cette année-là. Ste Gême sera notamment reconnu pour être un financier des corsaires Lafitte, et sa participation à la Bataille de La Nouvelle-Orléans lui vaudra les félicitations du Général Andrew Jackson. Ste Gême quittera définitivement La Nouvelle-Orléans en 1818 pour retourner en France avec son épouse, laissant derrière lui trois enfants illégitimes ainsi qu'une habitation prise en charge par des amis.

**ABSTRACT** This article relate the story of Henri de Ste Gême, a Saint Dominguan refugee who travelled across the Atlantic world between 1769 and 1842. Involved as a military in the French and Haitian Revolutions, his privateering, smuggling and business activities will lead him in Cuba as well as in New Orleans. His arrival in 1809 is related to a great migration wave where 10,000 saint-dominguan refugees set a foot in New Orleans. Ste Gême

*will be recognized as a principal financier in Lafitte's privateering as much as his participation in the Battle of New Orleans where General Andrew Jackson will recognize Ste Geme as valuable. Ste Geme left New Orleans in 1818 to get back in France with his wife, leaving behind him three colored children and give control of his habitation to some friends. management and distribution of the enslaved. Finally, this article will examine some features of these German villages to serve as a base of comparison with settlements in New France.*

Désirant écrire un article sur la thématique de la Louisiane et des Antilles, l'idée m'est venue de faire appel à un champ d'étude qui englobait ces deux territoires, celui de l'histoire atlantique. En m'inspirant du sujet de mon mémoire, j'ai décidé de consacrer cet article à l'étude d'un homme, Henri de S<sup>te</sup> Gême, dont le parcours dans le monde atlantique est des plus spectaculaires. Faisant partie de ce que nous appellerons les réfugiés de Saint-Domingue, S<sup>te</sup> Gême sera tout au long de sa vie en contact avec ces gens qui, comme lui, ont dû quitter Saint-Domingue à la suite de la défaite française en 1803. Au cours de l'article, nous verrons comment l'espace atlantique a marqué la vie de S<sup>te</sup> Gême et combien ses relations sociales, mais aussi l'ensemble de ses activités, sont révélateurs de l'existence d'une communauté d'exilés. Nous observerons le rôle important que jouent la Louisiane et les Antilles dans la vie de S<sup>te</sup> Gême, et à quel point le sort de ces territoires est intimement relié à l'Europe. C'est dans cette perspective d'interrelation que nous définissons l'histoire atlantique.

Né au château de Bagen à St-Gaudens, dans le département de la Haute-Garonne en France, aux alentours de 1769<sup>1</sup>, Jean-François Henri marquis d'Uston-Montauban et Baron de S<sup>te</sup> Gême, ainsi que chevalier de St-Louis, est un noble français dont la vie est marquée par les grandes révolutions. Effectivement, la vie de

1. Ste-Gême Family Papers, MSS 100, Williams Research Center, The Historic New Orleans Collection. Fichier 564. Ce document nous informe qu'en 1803 lorsque Ste Gême est démobilisé de Saint-Domingue, il était âgé de 34 ans.

S<sup>te</sup> Gême, qui s'étend de 1769 à 1842, correspond à une période de grands bouleversements tant en Europe, en Amérique, que dans les Antilles, laquelle se caractérise par des changements politiques qui auront de grandes répercussions sur sa vie. L'instabilité politique est particulièrement aigüe entre 1776 et 1848, moment où l'on voit de nombreuses guerres éclater, mais aussi de nouveaux États se former. On parle de période révolutionnaire dans le monde atlantique, puisque les problèmes émanant de l'Europe ont des impacts en Amérique et dans les Antilles, tandis que les insatisfactions américaines se répercutent en Europe.

Dans le cas de S<sup>te</sup> Gême, ce sont les révolutions française et haïtienne qui le toucheront personnellement. Les problèmes ayant cours à Saint-Domingue, parmi lesquels on inclut le soulèvement d'esclaves de 1791, proviennent d'une interprétation complexe de la Révolution française. La colonie française de Saint-Domingue se déclinait en trois castes sociales s'appuyant chacune sur le concept de « race » : ainsi on y retrouve les Blancs, les hommes libres de couleur et les esclaves. La Révolution haïtienne est donc le produit de l'interprétation des idéaux de la Révolution française par chaque classe sociale<sup>2</sup>. De plus, les régimes mis en place au cours de la Révolution française s'appuieront sur les diverses classes de Saint-Domingue pour asseoir leur domination, en plus de devoir compter sur une intervention des puissances européennes. Cette période de grande instabilité politique à Saint-Domingue s'amorce en 1791 pour se terminer en 1803, avec le retrait des troupes françaises et la déclaration d'indépendance faite par Jean-Jacques Dessalines l'année suivante.

Nous verrons au cours de l'article comment le parcours personnel d'Henri de S<sup>te</sup> Gême est révélateur de la vie des réfugiés de Saint-Domingue. Après s'être retrouvé à Cuba en 1803, à la suite de sa démobilisation, il quitte l'île pour immigrer en Louisiane en 1809, en réaction aux politiques impérialistes de Napoléon en Espagne. Cet article met à profit les *S<sup>te</sup> Gême Family's*

2. Nathalie Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans, Migration and Influences*, Gainesville, University Press of Florida, 2007, p.11-12.

*Papers* du Historic New Orleans Collection<sup>3</sup>, qui contiennent plusieurs centaines de pages de correspondance entretenue par Henri de St<sup>e</sup> Gême. Cette correspondance réunit cependant très peu de lettres qu'il a écrites lui-même, ce sont plutôt celles qu'il a reçues lors de ses séjours à Saint-Domingue, à Cuba, en Louisiane et finalement, lors de son retour en France, qui ont été préservées. L'article s'appuie également sur les dernières recherches des historiens ayant étudié les réfugiés de Saint-Domingue, et plus particulièrement, sur ceux qui ont choisi la Louisiane comme nouvelle terre d'accueil. Bien que l'ensemble du monde atlantique puisse être couvert dans le cadre de ce parcours biographique, une prépondérance est cependant accordée à la Louisiane, puisque c'est sur ce territoire que surviennent les changements les plus importants dans la vie de St<sup>e</sup> Gême. De plus, le Baron de St<sup>e</sup> Gême fait partie de la vague d'immigration qui débarque à La Nouvelle-Orléans en 1809, soit la plus importante du mouvement de migration des réfugiés saint-dominguais en Louisiane, et cela se reflétera non seulement dans les thèmes abordés, mais aussi dans l'historiographie.

Si cette vague de réfugiés originaires de Saint-Domingue en 1809 est la plus importante en Louisiane, les historiens des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ont cependant largement ignoré l'étude de ses impacts. Il faudra attendre le milieu du XX<sup>e</sup> siècle pour voir les premiers travaux sur les réfugiés apparaître grâce à René Le Gardeur et Gabriel Debien. Si Debien s'est intéressé à tous les asiles politiques ayant accueilli les réfugiés de Saint-Domingue dans le monde atlantique, Le Gardeur quant à lui, met l'accent sur la Louisiane comme terre d'accueil<sup>4</sup>. Ces auteurs développent le champ de recherche non seulement par la consultation des documents officiels, mais également par la lecture de la correspondance des réfugiés<sup>5</sup>. Il faudra néanmoins attendre les années

3. *Ste-Gême Family's Papers*, MSS 100, Williams Research Center, The Historic New Orleans Collection. L'abréviation MSS 100 sera utilisée pour les notes subséquentes.

4. René Le Gardeur, « The Refugees from Saint-Domingue », *New Orleans Genesis*, 2, 6 (1963), p.175-176.

5. Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans...*, p.2.

1990 pour voir apparaître un premier recueil consacré aux réfugiés en Louisiane édité par Carl A. Brasseaux et Glenn Conrad. Dans *The Road to Louisiana*<sup>6</sup>, les historiens Thomas Fiehrer et Paul Lachance se sont joints à Le Gardeur et Debien pour couvrir ce que Fiehrer appelle l'une des plus grandes lacunes de l'histoire louisianaise<sup>7</sup>.

Sur Henri de S<sup>te</sup> Gême, nous ne trouvons que très peu de mentions dans les sources secondaires, qui se résument à des informations générales, dont Paul Lachance fait mention dans quelques articles<sup>8</sup>. Il faut regarder du côté de l'historienne Nathalie Dessens, qui a le mieux couvert l'immigration des réfugiés de Saint-Domingue à La Nouvelle-Orléans, pour obtenir davantage d'informations. Son ouvrage *From Saint-Domingue to New Orleans : Migration and Influences* offre la référence la plus complète. Ces sources nous aideront, d'une part, à mieux comprendre qui sont ces réfugiés qui ont quitté Saint-Domingue, et d'autre part, à envisager les caractéristiques de leurs nouvelles terres d'accueil. Nous présenterons la situation de la Louisiane au moment de l'arrivée de S<sup>te</sup> Gême, ainsi que la position sociale de ce dernier au sein de cette société. Nous aborderons également les liens que S<sup>te</sup> Gême établit avec les exilés au cours de son parcours et comment certaines amitiés sont demeurées très fortes tout au long de sa vie. Il convient d'abord de dresser un portrait personnel de Henri de S<sup>te</sup> Gême.

6. Carl A. Brasseaux et Glenn R. Conrad, dirs., *The Road to Louisiana, The Saint-Domingue Refugees, 1792-1809*, Lafayette, University of Southwestern Louisiana Press, 1992.

7. Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans...*, p.2 ; Thomas Fiehrer « From La Tortue to La Louisiane : An Unfathomed Legacy » dans Brasseaux et Conrad, *The Road to Louisiana...*

8. C'est dans l'article suivant que Ste Gême revient le plus régulièrement : Paul F. Lachance, « The 1809 Immigration of Saint-Domingue Refugees to New Orleans : Reception, Integration and Impact », *The Journal of the Louisiana Historical Association*, 29, 2 (1988), pp.109-141.

*DE SAINT-DOMINGUE À LA NOUVELLE-ORLÉANS*

Pour comprendre le rôle que S<sup>te</sup> Gême a pu jouer lors de son entrée à La Nouvelle-Orléans et les autres territoires du monde atlantique, il est nécessaire d'appréhender son parcours. Le jeune noble entreprend sa carrière militaire dès 1780 comme chasseur à cheval pour le 6<sup>e</sup> régiment et obtient, en 1788, soit avant la Révolution française, le grade de capitaine de l'armée française<sup>9</sup>. Destiné à une carrière militaire, Henri de S<sup>te</sup> Gême s'enrôle comme garde du comte d'Artois (futur Louis XVIII) et se battra en 1792 pour les hussards de Saxe grâce à l'autorisation du comte. Le 4 août 1795, S<sup>te</sup> Gême passe au service des Anglais à Saint-Domingue, car ceux-ci tentent par une invasion de prendre le contrôle de la colonie française. S<sup>te</sup> Gême servira successivement pour les hussards de Wale et les dragons d'York, obtenant le grade de major, jusqu'à son licenciement le 25 juillet 1797<sup>10</sup>. Dans une lettre non datée et non signée, mais qui semble avoir été écrite par S<sup>te</sup> Gême, puisque l'auteur s'exprime à la première personne et qu'il trace l'historique de son service militaire, on affirme qu'il serait resté à Saint-Domingue par convention entre le général Mételan et Toussaint Louverture<sup>11</sup>.

Toujours est-il que S<sup>te</sup> Gême fait la paix avec la Révolution française et se joint à l'armée républicaine en 1798, date qui correspond au retrait des Britanniques de Saint-Domingue, au 1<sup>er</sup> Régiment de Dragons colonial. S<sup>te</sup> Gême fera ses classes pour atteindre, en 1803, peu avant d'être exempté pour invalidité, le rang de chef d'Escadron de La Garde du Général Rochambeau. Si ces informations permettent de comprendre que S<sup>te</sup> Gême était attaché au début de la Révolution aux idées de la noblesse, et qu'il changea son fusil d'épaule en cours de route, on ne sait rien à ce moment de ses rapports avec les autres officiers. Malheureusement, la correspondance de 1799 à 1803 se limite à des sommes prêtées par S<sup>te</sup> Gême et des ordres militaires. De plus, il y a un vide de

9. MSS 100, Fichier 563.

10. *Ibid.*, Fichier 576.

11. *Ibid.*, Fichier 577.

six ans entre 1803 et 1809, où on ne recense aucune correspondance de S<sup>te</sup> Gême<sup>12</sup>. La date de 1803 correspond également à la défaite des troupes françaises qui perdent définitivement la colonie de Saint-Domingue, et ce sont des milliers de réfugiés qui doivent s'établir ailleurs. Pour White, cette diaspora s'inscrit dans un mouvement qui touche l'ensemble de l'Amérique et du monde atlantique, et elle n'hésite pas à comparer cet exode à celui qu'ont vécu les Acadiens, les huguenots ou encore les loyalistes américains<sup>13</sup>. Ces milliers de réfugiés s'établissent un peu partout dans le monde atlantique dans l'attente de retrouver leur possession : 10 000 à 25 000 d'entre eux se rendent à Cuba<sup>14</sup>. Le choix de s'établir à Cuba tient à trois raisons principales. Tout d'abord, les réfugiés sont tout près de Saint-Domingue et donc prêts à revenir en cas de reprise de la colonie par les Français. Ensuite, en s'installant à Cuba, ils retrouvent essentiellement les mêmes conditions propices à la culture de la canne à sucre et du café. Enfin, les autorités espagnoles accueillent à bras ouverts le savoir-faire des réfugiés qui, grâce aux esclaves spécialisés qu'ils ont pu emmener, contribuent à développer le potentiel économique de l'île<sup>15</sup>.

Bien que nous n'ayons aucune correspondance de S<sup>te</sup> Gême entre 1803 et 1809, nous savons qu'il se trouvait à Cuba grâce à ses états de compte et ses affaires judiciaires. Contrairement aux autres réfugiés qui ont dû quitter Saint-Domingue à la suite de la défaite française, le départ de S<sup>te</sup> Gême pour Cuba est dû à une déclaration d'invalidité. Ainsi, lorsqu'en 1813 en Louisiane, Simon Faure, qui est inspecteur pour la 3<sup>e</sup> division du 5<sup>e</sup> corps d'armée, vérifie l'historique militaire de S<sup>te</sup> Gême, nous apprenons que ce dernier s'est établi à Cuba dans l'espoir d'y faire de la spéculation commerciale avec le cas de la Louisiane en

12. Cet espace correspond aux dates entre les fichiers 10 et 11.

13. Ashli White, *Encountering Revolution: Haiti, and the Making of the Early Republic*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2010. p.7.

14. Thomas Fiehrer, «Saint-Domingue/Haiti : Louisiana's Caribbean Connection », *Louisiana History*, 30, 4 (1989), p.430 ; White, *Encountering Revolution...*, p.170.

15. *Ibid.*, p.430.



particulier<sup>16</sup>. Les états financiers de S<sup>te</sup> Gême nous apprennent que ce dernier entretenait des liens avec les anciens dignitaires de Saint-Domingue lorsqu'ils étaient à Cuba. Si S<sup>te</sup> Gême était officiellement un officier dans l'armée française, il s'impliquait activement dans les activités flibustes lui permettant d'empocher un bon montant. Dans un bilan financier entre le gouvernement de Saint-Domingue et Henri de S<sup>te</sup> Gême daté du 24 septembre 1807, ce dernier encaisse 81 910 gourdes pour la valeur de l'or prise sur un navire et doit en verser le tiers au gouvernement à titre de compensation<sup>17</sup>. C'est le général L. Ferrand, présent à Saint-Domingue, qui s'occupe de régler les états de compte à ce moment avec S<sup>te</sup> Gême. S<sup>te</sup> Gême entretient également des liens avec Couët de Montarand, un notaire qui lui sert d'intermédiaire dans ses transactions financières, et futur juge d'Orléans, ainsi qu'avec J. A. d'Aubremont, un débiteur, qui est commissaire de la marine à Saint-Domingue<sup>18</sup>. Si S<sup>te</sup> Gême est effectivement impliqué dans les activités de corsaire et de prêt, cela comporte des risques, et les autorités espagnoles confisquent deux de ses navires en 1808, ce qui entraîne de longues procédures judiciaires s'étalant sur 20 ans<sup>19</sup>. S<sup>te</sup> Gême doit quitter définitivement Cuba en 1809, lorsque Napoléon décide de placer son frère Joseph sur le trône espagnol à la place du roi Ferdinand VII<sup>20</sup>. La réaction des colonies espagnoles est d'expulser tous les Français non nationalisés et S<sup>te</sup> Gême arrive à La Nouvelle-Orléans le 20 mai 1809<sup>21</sup>.

*LA LOUISIANE UNE TERRE D'EXIL, LA NOUVELLE-ORLÉANS  
COMME DESTINATION*

La vente de la Louisiane par la France aux États-Unis est le résultat de la défaite des troupes françaises à Saint-Domingue en 1803, ce qui força Napoléon à abandonner son rêve d'un empire

16. MSS 100, Fichier 577.

17. *Ibid.*, Fichier 579.

18. *Ibid.*, Fichier 12.

19. *Ibid.*, Fichier 589.

20. White, *Encountering Revolution...*, p.171.

21. MSS 100, Fichier 24.

français en Amérique<sup>22</sup>. Le territoire, bien qu'étant peuplé par une majorité de francophones, est loin d'être totalement homogène. Au contraire, les quarante années de régimes espagnol et français ont donné lieu à une diversification de la population. Si la population francophone est largement majoritaire en Louisiane, ce groupe, qui partage pourtant une langue et une culture commune, est très divisé. En effet, les francophones se divisent entre les Créoles, les Acadiens, les immigrants de Saint-Domingue et les Français, sans oublier l'impact sur le statut social des différences basées sur la couleur de la peau. Cette population partage pourtant un objectif commun, l'intégration immédiate à l'union américaine, en plus de mettre un frein à l'américanisation du territoire. La portion de territoire qui correspond à peu près à l'État de la Louisiane actuelle est nommée Territory of Orleans et est divisée en paroisses et non en comtés, comme dans les autres États américains. Il y aura rapidement une lutte entre les Créoles<sup>23</sup> et les Américains pour le contrôle politique du territoire. Thomas Jefferson, président américain du moment, tente de trouver un gouverneur connaissant le français, tel que James Madison et propose même le poste au marquis de Lafayette, mais devant les refus, il nomme W. C. C. Claiborne au titre de gouverneur. Bien que Claiborne tente d'être conciliant envers les francophones en reconnaissant leurs droits sur les terres, et qu'il permette d'en nommer plusieurs à des postes importants, le mécontentement grogne<sup>24</sup>. Le président Jefferson refuse, au moment de l'achat, d'intégrer immédiatement le territoire dans l'union et tente de l'américaniser en voulant forcer l'introduction des lois civiles anglaises et l'interdiction de la traite d'esclaves<sup>25</sup>. Ces mesures n'auront aucun succès et la Louisiane fini-

22. Thomas Ingersoll, *Mammon & Manon Early New Orleans: First Slave Society*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1999, p.244.

23. La définition de Créole variant d'un auteur à l'autre, d'une époque à l'autre et selon le territoire, dans ce cas-ci on désigne une personne native de Louisiane dont les ancêtres sont hispanophones et/ou francophones, peu importe la race. Joseph G. Tregle dans *Creoles and Americans* explique l'étymologie du mot et comment les événements politiques et sociaux ont modifié son sens.

24. White, *Encountering Revolution...*, p.189.

25. Ingersoll, *Mammon & Manon...*, p.246.

ra par rejoindre l'union américaine comme État en 1812, malgré quelques tensions entre francophones et anglophones.

Le plan d'américanisation du gouverneur Claiborne est entre autres contrecarré par l'arrivée de plus de 15 000 réfugiés de Saint-Domingue à La Nouvelle-Orléans, entre 1791 et 1812, qui se sentent beaucoup plus près de l'ancienne population que des Américains<sup>26</sup>. L'arrivée de ces réfugiés, qui s'effectue en plusieurs vagues, suivant les grands événements de la Révolution haïtienne, occasionne de grands débats sur plusieurs sujets tirailant la République américaine, tels que le futur de l'esclavage, les politiques migratoires, l'expansion territoriale ainsi que l'identité de la république<sup>27</sup>. Il faut savoir que jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la Louisiane demeure une destination de second ordre pour les réfugiés, ce qui s'explique par la proximité et la situation socioéconomique des autres territoires des Caraïbes avoisinants<sup>28</sup>. De plus, tant que la guerre n'est pas perdue pour les Français, les habitants saint-dominguais conservent l'espoir de reprendre leur vie antérieure. Conséquemment, très peu de réfugiés s'installent en Louisiane durant la Révolution haïtienne et l'historienne Ashli White estime que seulement 1 000 exilés s'y installent entre 1791 et 1804<sup>29</sup>. Dessens affirme qu'il est impossible d'évaluer le nombre exact d'arrivées, puisqu'un mouvement de va-et-vient entre la Louisiane et Saint-Domingue est constant jusqu'en 1804<sup>30</sup>. À ce chiffre s'ajoute une vague d'environ 1 000 personnes, qui quittent la Jamaïque à la suite des reprises des hostilités en Europe entre la France et l'Angleterre, pour s'installer à La Nouvelle-Orléans<sup>31</sup>. Si la vague de 1804 suivant l'évacuation des troupes françaises de Saint-Domingue amène davantage de réfugiés, il faut attendre 1809 pour voir déferler la plus

26. Robert Paquette, « Revolutionary Saint Domingue in the Making of Territorial Louisiana », dans Barry Gaspar et David Geggus, dirs. *A Turbulent Time: The French Revolution the Greater Caribbean*, Bloomington, Indiana University Press, 1997. p.214.

27. White, *Encountering Revolution...*, p.5.

28. Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p.22.

29. White, *Encountering Revolution...*, p.181.

30. Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans...*, p.15.

31. *Ibid.*, p.25.

importante vague migratoire, avec tout près de 10 000 exilés, provenant essentiellement de Cuba, en près de neuf mois<sup>32</sup>. Arrivant le 20 mai 1809, c'est de cette dernière vague que fait partie Henri de S<sup>te</sup> Gême, qui reprend ses affaires en main<sup>33</sup>.

*INFLUENCES DE L'ARRIVÉE DES MIGRANTS SUR LA SOCIÉTÉ  
NÉO-ORLÉANAISE*

Cette vague migratoire de 1809-1810 change radicalement le visage de La Nouvelle-Orléans, puisque plus de 10 000 réfugiés saint-dominguais en provenance de Cuba débarquent, doublant du coup la taille de la ville<sup>34</sup>. Si la Louisiane était une destination secondaire jusqu'en 1804, pourquoi tout à coup les réfugiés s'y installent-ils? Pour Dessens, le choix de la Louisiane au début du XIX<sup>e</sup> siècle comme destination définitive s'explique par trois éléments. Tout d'abord, elle affirme que la proximité géographique de Saint-Domingue et de la Louisiane a permis la création de liens de parenté entre les habitants des deux colonies et qu'un mouvement d'un territoire à l'autre existait. Ensuite, elle explique que l'achat de la Louisiane en 1803 a créé chez les réfugiés une occasion favorable de vouloir recréer Saint-Domingue grâce aux vastes terres disponibles et à la société esclavagiste. Finalement selon Dessens, la possibilité de retrouver la culture française tout en rebâtissant sa vie était le plus grand incitatif<sup>35</sup>. En effet, la Louisiane et Saint-Domingue présentent de nombreuses caractéristiques communes, la plus importante étant la présence d'une société à trois castes, où la race indique le statut social.

L'arrivée de plus de 9 059 réfugiés entre mai 1809 et janvier 1810 fut répertoriée par le maire de La Nouvelle-Orléans et les individus furent regroupés par classe sociale. On y apprend qu'ainsi plus de 2 731 personnes sont répertoriées comme blanches, 3 102

32. *Ibid.*, p.27.

33. MSS 100, Fichier 24.

34. Lachance, « The 1809 Immigration of Saint-Domingue Refugees to New Orleans... », p.111.

35. Dessens. *From Saint-Domingue to New Orleans...*, p.30-34.

comme noirs libres et 3 226 comme esclaves<sup>36</sup>. Pour bien démontrer l'importance de cette migration pour chacune des classes sociales, on comptait en 1805 à La Nouvelle-Orléans une population de 3 351 Blancs, 1 566 Noirs libres et 3 105 esclaves<sup>37</sup>. Ce sont les Noirs libres qui ont le plus bénéficié de la migration de 1809 et cela leur a permis de se consolider socialement et politiquement. Ce groupe tenait à maintenir une société à trois castes en Louisiane, puisque le reste du Sud était régi par une société biraciale. Cette vague migratoire pose cependant problème pour le gouverneur Claiborne, pour deux raisons : d'abord, parce que les réfugiés étaient francophones et issus de diverses races, ce qui allait contre son plan d'américanisation, mais surtout en raison de la loi qui, depuis 1808, empêchait l'importation d'esclaves. Les représentants du Congrès, pour des motifs humanitaires, car les esclaves représentaient la seule richesse des réfugiés, ainsi que pour éviter tout risque de révolte, firent exemption à la loi en 1809<sup>38</sup>.

L'arrivée de ces réfugiés est loin d'avoir fait l'unanimité chez les citoyens de La Nouvelle-Orléans et on remarque un clivage ethnique dans les réactions. Dans une lettre écrite au secrétaire d'État à Washington, Claiborne affirme : « The foreign Frenchmen residing among us take great interest in favour of their countrymen, and the sympathies of the Creoles of the Country seem also to be much excited »<sup>39</sup>, soulignant ainsi la sympathie des Créoles envers les réfugiés. Dans la même lettre, Claiborne souligne : « The native Americans, and the English part of our society... appear to be prejudiced against these strangers, and express great dissatisfaction that an Asylum in this territory was afforded them »<sup>40</sup>. Ces propos expriment ainsi une vision plus conservatrice des anglophones. C'est sans compter que les réfu-

---

36. Lachance, «The 1809 Immigration of Saint-Domingue Refugees to New Orleans...», p.111.

37. Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans...*, p.35.

38. White, *Encountering Revolution...*, p.168.

39. Lachance, «The 1809 Immigration of Saint-Domingue Refugees to New Orleans...», p.115.

40. *Ibid.*, p. 115

giés de Saint-Domingue se sont installés à La Nouvelle-Orléans, suscitant, dans 80 à 90 % des cas, d'importantes dépenses pour la ville<sup>41</sup>. Pour les aider, plusieurs comités d'entraide furent mis sur pied, et les journaux, qui furent fondés majoritairement par des réfugiés, permettaient aux nouveaux arrivants d'offrir leurs services gratuitement<sup>42</sup>. Cet essor des journaux permit non seulement un rayonnement de la culture francophone, mais offrit également aux réfugiés la possibilité de solliciter du travail dans des domaines très divers. Les Blancs se trouvèrent généralement du travail comme juriste, législateur, professeur, journaliste, apothicaire, marchand ou encore planteur, tandis que les Noirs libres se sont concentrés davantage dans les métiers spécialisés<sup>43</sup>.

Toutes ces informations nous amènent à nous demander comment S<sup>te</sup> Gême réussit à s'intégrer dans cette société néo-orléanaise en constant changement. Il réussit, entre le moment de son arrivée en 1809 et son retour définitif en France en 1818, à se hisser au sommet de la hiérarchie, comme nous le verrons, grâce à sa nomination au sein de la milice, par ses avoirs mobiliers et immobiliers, par son mariage à une Créole respectée ainsi que par les liens qu'il entretient avec les notables de la ville. L'arrivée de S<sup>te</sup> Gême en mai 1809, comme celle des milliers de réfugiés n'était pas prévue, puisque dans une rare lettre écrite par lui-même, il indique à sa famille, en août 1810, qu'il compte solliciter un parlementaire afin de pouvoir retourner en France. Il leur dit que ses affaires sont dans un désordre, mais que malgré la guerre avec l'Espagne et l'évacuation qui lui a fait perdre beaucoup d'argent, il trouvera un moyen de leur envoyer plus de 100 000 livres. Dans la même lettre, il affirme que c'est la première fois depuis cinq ans qu'il reçoit des nouvelles de sa famille, et qu'il souhaite de tout cœur pouvoir la rejoindre<sup>44</sup>. Curieusement, cet intervalle de cinq ans coïncide avec le moment où il quitte Saint-Domingue pour s'installer à Cuba. S<sup>te</sup> Gême n'explique

41. Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans...*, p.1.

42. *Ibid.*, p.47.

43. Paquette, « Revolutionary Saint Domingue... » , p.214.

44. MSS 100, Fichier 13.

pas dans sa lettre de quelle nature sont ses affaires, mais il s'agit fort probablement de ses activités flibustes.

En effet, S<sup>te</sup> Gême ne se limite pas aux activités militaires, on se souviendra plutôt que deux de ses navires, *Le Masséna* et *l'Impérial*, avaient été saisis par les autorités cubaines en 1808<sup>45</sup>. Ses activités, qui remontent à son passage à Saint-Domingue, se poursuivent en Louisiane où, en tant que marchand, il sera fortement impliqué dans la contrebande avec les frères Lafitte. Pierre et Jean Lafitte étaient deux contrebandiers nés près de la frontière franco-espagnole comme S<sup>te</sup> Gême, qui à l'instar de ce dernier, vivront à Saint-Domingue et poursuivront leur chemin à La Nouvelle-Orléans<sup>46</sup>. Les Lafitte, qui furent financés en grande partie par Henri de S<sup>te</sup> Gême, étaient à la tête d'un refuge situé 50 milles au sud de La Nouvelle-Orléans, Barataria, où ils agirent en tant qu'intermédiaires dans la contrebande illégale d'esclaves<sup>47</sup>. Si la présence des Lafitte, des réfugiés comme S<sup>te</sup> Gême, n'est pas attestée à Cuba, le second des frères Lafitte, Dominique You, se trouvait à Santiago de Cuba avant l'expulsion de 1809, au même endroit qu'Henri de S<sup>te</sup> Gême qui, on le rappelle, était impliqué dans le financement de ces activités<sup>48</sup>. Les produits introduits tels que les textiles, le vin, les produits de la soie et les esclaves étaient en grande demande et profitaient aux plus riches de la ville. Ainsi, les autorités fermaient les yeux sur ce trafic où aucune mesure ne fut tentée avant le milieu des années 1810 pour arrêter ce commerce<sup>49</sup>. Les mesures prises par les autorités américaines pour mettre un frein au commerce illégal et destituer le repaire de Barataria mènent à l'arrestation de Pierre Lafitte le 11 octobre 1814 et à des accusations de piraterie contre plusieurs marchands de la ville, dont Henri de S<sup>te</sup> Gême<sup>50</sup>.

45. *Ibid.*, Fichier 589.

46. William C. Davis, *The Pirates Laffite: The treacherous World of the Corsairs of the Gulf*. New York, Harcourt, 2005, p.1-7.

47. *Ibid.*, p.48-51; Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans...*, p.82.

48. Lachance, «The 1809 Immigration of Saint-Domingue...», p. 116 ; Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p.82.

49. Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans...*, p.82.

50. Davis, *The Pirates Laffite...*, p.199.

Nous ne savons que très peu de choses sur le procès qu'a subi S<sup>te</sup> Gême, puisqu'il n'y en a aucune mention dans sa correspondance. Il est probable que S<sup>te</sup> Gême, tout comme les marchands de la ville impliqués, se soit tourné vers Edward Livingston, avocat américain parlant français, reconnu comme adversaire politique du gouverneur Claiborne<sup>51</sup>. Heureusement pour S<sup>te</sup> Gême, la situation politique louisianaise à la fin 1814 et au début 1815 lui est favorable, car les États-Unis sont en guerre avec l'Angleterre et que la possibilité d'une attaque britannique s'accroît chaque jour. La ville étant sous le joug du général Andrew Jackson, le manque d'effectifs forcera les autorités américaines à accorder leur pardon généralisé à tous les hommes impliqués à la baie de Barataria en échange de leur service militaire<sup>52</sup>. Ainsi les frères Lafitte, tout comme S<sup>te</sup> Gême, participeront à la Bataille de La Nouvelle-Orléans le 8 janvier 1815, qui se solde par une victoire américaine<sup>53</sup>. Or, l'implication de S<sup>te</sup> Gême à la défense de La Nouvelle-Orléans débute bien avant 1815. Militaire de carrière, S<sup>te</sup> Gême fut nommé le 13 avril 1813 capitaine de la *Company of Orleans Dragoons* par le gouverneur louisianais William C. Claiborne, ce qui lui permit de s'élever dans la société néo-orléanaise<sup>54</sup>. Son zèle et son implication à défendre la ville furent assez importants pour que le général Andrew Jackson écrive une lettre de recommandation en 1816, où le major S<sup>te</sup> Gême est décrit comme un homme brave et un citoyen exemplaire méritant son passeport<sup>55</sup>, lequel, nous le verrons, servira à son premier retour en France en 1816.

Cette réputation de bravoure qu'a gagnée S<sup>te</sup> Gême se manifeste des années plus tard, lorsque Jean Boze, un réfugié de Saint-Domingue qui a veillé pendant plus de huit ans à régler les affaires judiciaires de S<sup>te</sup> Gême à Cuba, lui écrit dans une lettre du 10 août 1829, qu'il entend régulièrement des miliciens se remémorer

---

51. *Ibid.*, p.200.

52. Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans...*, p.83.

53. *Ibid.*, p.83.

54. MSS 100, Fichier 572.

55. *Ibid.*, Fichier 17.



la défense héroïque de S<sup>te</sup> Gême, et qu'ils se souviennent des conseils donnés par S<sup>te</sup> Gême à Andrew Jackson<sup>56</sup>. L'historien Paul Lachance écrit que si les autorités américaines doutaient de la fidélité des réfugiés de Saint-Domingue, ceux-ci répondirent avec brio. Si certains ont réclamé leur nationalité française pour se soustraire au service militaire obligatoire, le consul français Louis Tousard écrivait « All the French men [*sic*] marched, and I have only one claimed exemption »<sup>57</sup>. Effectivement, on recense une grande participation des réfugiés à l'effort militaire, notamment avec le cas des « Baratariens », près de 28 % des vétérans blancs du Batallion of New Orleans étaient des réfugiés de Saint-Domingue, et on estime que c'est plus de 800 hommes qui se sont rapportés au gouverneur Claiborne<sup>58</sup>. Si les activités militaires et l'implication flibuste de S<sup>te</sup> Gême sont des sujets que l'on peut développer sans problème, c'est grâce à l'abondance de sa correspondance à ce sujet. D'autres thèmes, comme sa vie familiale et son implication politique, souffrent d'un manque d'information, puisque nous avons essentiellement des lettres qui sont adressées à S<sup>te</sup> Gême. Au sujet de l'implication politique, l'historien Jean-Pierre Le Glaunec, qui a travaillé sur Jean-Michel Fortier, autre réfugié de Saint-Domingue et ami de S<sup>te</sup> Gême, révèle que Fortier est également très discret sur ses opinions politiques, sauf dans une lettre où il affirme que la neutralité est la meilleure option pour conserver les avantages du commerce. Le Glaunec poursuit en affirmant que l'identité nationale est un élément secondaire dans le commerce du monde atlantique, une affirmation qui peut très bien s'appliquer à Henri de S<sup>te</sup> Gême<sup>59</sup>.

Du côté familial, il semble qu'en 1814, Henri de S<sup>te</sup> Gême se marie à une Créole du nom de Marguerite Delmas (veuve de

---

56. *Ibid.*, Fichier 145.

57. Lachance, «The 1809 Immigration of Saint-Domingue... », p.137.

58. *Ibid.*, p.137-138.

59. Jean-Pierre LeGlaunec « "Grand Dieu quand serai-je Délivré de ces tracasseries": The Lost World of Jean-Michel Fortier, Citizen and Merchant of Louisiana, as Seen Through his Correspondance, 1801-1804», dans Nathalie Dessens et Jean-Pierre LeGlaunec, dirs., *Haïti, regards croisés*, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2009, p.111-113.

Louis Geoffroy Dreux) et que par ce mariage, il acquiert l'habitation que Mme Delmas avait héritée de son défunt époux<sup>60</sup>. La correspondance suivant son départ en 1818 souligne les bons liens qu'a conservés Marguerite Delmas et St<sup>e</sup> Gême par le fait même, avec la famille Dreux. On apprend par sa correspondance que St<sup>e</sup> Gême a trois enfants naturels, c'est-à-dire des mulâtres : il leur donnera une maison rue Bourgogne et des esclaves. Il demande à Dorville de veiller à leur bien-être pendant qu'il sera en France<sup>61</sup>. Malheureusement, les informations disponibles ne nous permettent pas de savoir si ces enfants proviennent de son séjour à Cuba ou à La Nouvelle-Orléans, puisqu'on parle au début des années 1820 de les référer pour qu'ils apprennent un métier.

La correspondance de St<sup>e</sup> Gême ne nous donne aucune idée de ses revenus, ni de l'étendue de sa fortune personnelle. Il faudra attendre 1818, après son départ, pour voir un bilan financier apparaître, dans lequel Auvignac Dorville, pour l'habitation à Gentilly, comptabilise les revenus à 51 239 \$ pour quinze mois et les dépenses à 16 637 \$ pour quatorze mois<sup>62</sup>. L'essentiel de ses revenus provient alors de la location de deux maisons, l'une située sur la Levée et l'autre dans le faubourg (Marigny), ainsi que de la vente de produits laitiers et d'oranges.

#### RETOUR EN FRANCE

Si ces informations permettent de mieux appréhender la vie de St<sup>e</sup> Gême lors de son passage à La Nouvelle-Orléans, les conditions qui entourent son départ demeurent nébuleuses. Il obtient du gouverneur Claiborne en 1816 un passeport valide pour 12 mois, qui lui permet de quitter son poste de capitaine de milice afin de voir sa famille en France, avant de revenir l'année suivante<sup>63</sup>. Cependant, son départ définitif en 1818 semble s'être fait rapidement, car Jean Boze, avec qui St<sup>e</sup> Gême entretient une

60. MSS 100, Fichier 626 ; Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans*, p.83.

61. *Ibid.*, Fichier 27.

62. *Ibid.*, Fichier 615.

63. *Ibid.*, Fichier 575.

correspondance jusqu'en 1842, année du décès de Boze, écrit dans une lettre avoir appris le départ soudain de S<sup>te</sup> Gême après être rentré de Cuba<sup>64</sup>. Qu'est-ce qui peut expliquer le retour de S<sup>te</sup> Gême en France aussi subitement? Un indice se trouve dans les archives judiciaires cubaines, concernant une réclamation de dédommagement que S<sup>te</sup> Gême adresse au gouverneur espagnol à la suite de la vente de ses propriétés maritimes. Dans une procuration du 29 octobre 1817, dans laquelle il donne ses pleins pouvoirs à Jean Boze pour le représenter dans cette affaire à Santiago de Cuba, S<sup>te</sup> Gême affirme renoncer à sa résidence, au bénéfice de la loi, ainsi qu'aux autres lois lui étant favorables : le document notarié est approuvé par le sceau du gouverneur louisianais Jacques Villeré<sup>65</sup>. Quoi qu'il en soit, S<sup>te</sup> Gême quitte en 1818, laissant derrière lui trois enfants naturels ainsi qu'une liste impressionnante de débiteurs<sup>66</sup>. Il a confié à Auvignac Dorville le soin de réclamer les 5 300,16 \$ que lui doivent ses nombreux emprunteurs. Cette liste nous permet de constater que S<sup>te</sup> Gême pratiquait le prêt avec des gens de toutes classes<sup>67</sup>. Cinq hommes sont identifiés comme courtiers, un comme tailleur, un comme marin, un autre comme comédien, et on mentionne également une personne du nom de Tessier, qui est juge à Bâton Rouge<sup>68</sup>. Les sommes prêtées varient de 16 \$, remis à Terrance Le Blanc pour un moulin à maïs, à 1 002 \$, octroyés au Prince Lois pour un billet à l'ordre de Jambant<sup>69</sup>.

S<sup>te</sup> Gême entretient, entre 1818 et sa dernière lettre, en 1842, une correspondance nourrie avec Jean Boze, ami en charge de ses affaires judiciaires et Auvignac Dorville, qui s'occupe de l'habitation à Gentilly et de la perception auprès de ses débiteurs. Boze et Dorville le tiennent informé des dernières nouvelles de La Nouvelle-Orléans durant toute cette période. Par exemple, Jean Boze, à son retour de Cuba en 1828, rédige des chroniques

---

64. *Ibid.*, Fichier 21.

65. *Ibid.*, Fichier 589.

66. *Ibid.*, Fichier 27.

67. *Ibid.*, Fichier 614.

68. *Ibid.*, Fichier 614.

69. *Ibid.*, Fichier 614.

qui dépassent régulièrement une dizaine de pages, et qui l'informent entre autres des mariages, décès et naissances qui sont survenus, des faits divers qui concernent les gens qu'il connaît à La Nouvelle-Orléans, et qui lui donnent des nouvelles de plusieurs réfugiés saint-dominguais, ce qui permet de croire à l'existence d'une communauté. Avant 1828, c'est principalement Auvignac Dorville qui transmet à S<sup>te</sup> Gême des nouvelles de la Louisiane et de ses amis. Ainsi, Pierre Lambert, un réfugié qui est apothicaire, envoie régulièrement ses salutations à S<sup>te</sup> Gême par l'intermédiaire des lettres de Dorville. Lambert se rend régulièrement à l'habitation pour voir Auvignac, et les deux hommes passent de longs moments à parler de S<sup>te</sup> Gême<sup>70</sup>. Durant cette période, S<sup>te</sup> Gême devient maire de Sauveterre, comme l'atteste une requête qui lui est adressée en 1822, tout en restant au château de Bagen avec sa femme, où il aura plusieurs enfants dans les années qui suivent<sup>71</sup>. S<sup>te</sup> Gême entretiendra jusqu'à la fin des années 1820 le désir de revenir en Louisiane, et cela se ressent dans les lettres qu'il envoie à Jean Boze et Auvignac Dorville.

Si la plupart des noms mentionnés dans ces correspondances nous semblent inconnus, certains reviennent plus régulièrement, comme M. Labatut, la famille Dreux, Mme Latapsie, M. Dupuis et M. Fortier entre autres. Cependant, certains ont une plus grande importance, et c'est le cas notamment de Louis Moreau Lislet, un grand juriste qui est à l'origine du Code civil de Louisiane en 1808, qui est également un réfugié de Saint-Domingue. C'est un ami de S<sup>te</sup> Gême, comme l'indique Jean Boze dans une lettre adressée à S<sup>te</sup> Gême en 1829 : « M. Moreau Lislet votre ami est toujours avocat de première classe, mais il a beaucoup vieilli »<sup>72</sup>. Les salutations envoyées par ces gens par l'intermédiaire des lettres d'Auvignac Dorville et de Jean Boze soulignent la persistance d'un lien d'amitié et le souhait d'un retour en Louisiane, fortement espéré. L'amitié entre S<sup>te</sup> Gême et Boze,

70. *Ibid.*, Fichier 48.

71. *Ibid.*, Fichier 60.

72. *Ibid.*, Fichier 147 ; George Dargo, *Jefferson's Louisiana: Politics and the Clash of Legal Traditions*, Cambridge, Harvard University Press, 1975, p.141-157.

puis Dorville, ses deux précieux amis, est réciproque, puisque S<sup>te</sup> Gême offrira régulièrement à Jean Boze de venir terminer ses jours avec lui au château de Bagen, mais ce dernier refusera<sup>73</sup>. Quant à Dorville, S<sup>te</sup> Gême lui permettra de demeurer dans son habitation, en plus de prendre toutes ses dépenses en charge, comme l'indiquent tous les états de compte que S<sup>te</sup> Gême reçoit.

Les lettres reçues entre 1818 et 1842 permettent au lecteur de mieux comprendre non seulement les liens qui unissent S<sup>te</sup> Gême aux autres réfugiés, mais également de suivre l'évolution de la Louisiane à travers le temps. La crise du coton, qui frappe durement la Louisiane à partir de 1818, se ressent jusqu'au milieu des années 1820, comme l'exprime Dorville dans ses lettres : de nombreuses personnes se suicident à la suite des banqueroutes, et l'habitation génère de faibles revenus, qui ne dépassent guère 1 000 ou 2 000 \$ certaines années<sup>74</sup>. S<sup>te</sup> Gême accorde néanmoins toute sa confiance à ses amis, puisqu'en 1829, Dorville décide de transformer l'habitation en sucrerie, c'est-à-dire en plantation de cannes à sucre, délaissant ainsi les oranges qui rapportaient peu, et il n'en informe le Baron qu'après-coup<sup>75</sup>. Malgré de longues lettres remplies d'espoir, les conditions permettant le retour de S<sup>te</sup> Gême en Louisiane ne se présenteront malheureusement jamais. Le bourgeois, comme Pierre Lambert aimait bien appeler son ami, terminera ses jours au château de Bagen en compagnie de son épouse, de leurs enfants et petits-enfants. Il décède entre 1842, date de sa dernière lettre et 1845, date de la première lettre adressée à Anatole de S<sup>te</sup> Gême<sup>76</sup>, son fils, qui poursuivra la correspondance avec Auvignac et Dorville.

73. MSS 100, Fichier 96.

74. *Ibid.*, Fichier 113 ; L'exemple date des années 1826-1827, soit avant le passage au sucre, avec des revenus de 2257, 62 \$ pour des dépenses de 1214, 62 \$, le tout pour un profit de 1043\$, soit bien moins que l'état de compte de 1818.

75. *Ibid.*, Fichier 290.

76. Les Ste Gême Family Papers débutent en 1799, et recensent la correspondance des descendants d'Henri de Ste Gême jusqu'en 1904, au moment de la vente de la propriété en Louisiane. Un document de Nathalie Dessens consacré à Jean Boze, De Jean Boze à Henri de Ste Gême, La Nouvelle Orléans, 1818-1839, stipule que la propriété se trouvait au sud de l'actuel campus de University of New Orleans.